

BEPC
SESSION 2012
ZONE : I

Coefficient : 2
Durée : 1 h 30

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

*Cette épreuve comporte 2 pages numérotées 1/2 et 2/2.
Le candidat recevra une feuille de papier millimétré.*

Histoire

« Ratifié par décret du 27 juillet 1889,

Entre le capitaine d'Infanterie de Marine Binger, d'une part, et Karamoko Oulé Ouattara chef de la ville de Kong il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er}. – Le chef du pays de Kong déclare placer la ville de Kong et ses Etats sous le protectorat de la France.

Article 2. – Le commerce se fera librement dans le pays de Kong et ne sera soumis à aucune taxe [...].

Article 4. – Les missionnaires, voyageurs, et autres sujets français seront libres de venir se fixer et traverser les Etats de Kong ; le chef de Kong s'engage à leur accorder protection dans toutes les circonstances.

Article 5. – L'exercice de tous les cultes religieux sera libre dans les Etats de Kong ; [...].

Article 6. – Le gouvernement français sera seul juge des différends qui pourront s'élever entre les Etats de Kong et les pays placés sous la protection de la France.

Article 8. – En compensation des avantages accordés ci-dessus à la France un cadeau de trois mille francs, à savoir :

- cinquante fusils à silex à un coup, du prix de dix-huit francs pièce,
- vingt barils de poudre de dix-huit francs pièce,
- quarante pièces de **calicot*** de 15 mètres à six francs pièce ; trois cents pièces de cinq francs en argent,

Article additionnel. – Il est bien entendu que le présent traité ne lie à aucun degré le gouvernement de la République française, dont l'approbation reste réservée.

Source : Guy CANGAH, Simon-Pierre EKANZA, *La Côte d'Ivoire par les textes*,
Edition NEA, Abidjan 1978, PP 68 – 69

*calicot : tissu fait de fil de coton et de peu de valeur.

QUESTIONS

- 1- De quoi s'agit-il dans le texte ?
- 2- Relevez dans le texte, les aspects politiques et économiques de ce traité.
- 3- En lisant les articles 1 ; 8 et additionnel, que pensez-vous de ce traité ?
Justifiez votre réponse.

Géographie

Le commerce extérieur en Côte d'Ivoire

En milliards de FCFA	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Exportations	2534,4	2669,4	3456,2	3189,6	3457,7	40660,1
Importations	1771,6	1866,2	1813,1	2048,8	2467,2	3098,0
Solde commercial						

Sources : Ministère du commerce
 Extrait de *Côte d'Ivoire en chiffres*, Edition 2007,
 Dialogue Production, Abidjan, P.35.

QUESTIONS

- 1- Construisez sur un même graphique les courbes d'évolution de la valeur des exportations et des importations de la Côte d'Ivoire de 2000 à 2005.
 Echelles : 1cm \longrightarrow 500 milliards de FCFA
 2cm \longrightarrow 1 an
- 2- a) Qu'appelle-t-on balance commerciale d'un pays ?
 b) Calculez pour chaque année, la balance commerciale de la Côte d'Ivoire.
 (Posez les opérations sur votre copie)
 c) Comment peut-on qualifier la balance commerciale de la Côte d'Ivoire de 2000 – 2005.
- 3- Citez quatre produits agricoles exportés par la Côte d'Ivoire et quatre produits finis qu'elle importe.